

COMMUNIQUÉ

APPEL À CANDIDATURES – PROGRAMME DE BOURSES D'EXCELLENCE 2026

Année académique 2026-2027 • Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 30 octobre 2026

La Fondation Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), à travers son Centre d'étude, porte à la connaissance du public le lancement d'un appel à candidatures pour l'octroi de bourses d'excellence de niveaux Master et Doctorat, au titre de l'année académique 2026-2027.

Le Programme vise à renforcer l'enseignement supérieur et la recherche et à favoriser l'émergence d'une expertise endogène de haut niveau dans les États membres de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. **Dix (10) étudiantes et étudiants méritants** seront sélectionnés dans chaque État membre pour suivre une formation de Master ou de Doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur régulièrement implanté dans l'espace UEMOA.

1. Axes thématiques et domaines d'études

Les formations soutenues s'inscrivent dans l'un des quatre axes du Centre d'étude : développement économique et social ; arts et patrimoine culturel ; innovation technologique ; gouvernance et institutions. Domaines éligibles : sciences de l'ingénieur et technologies ; sciences économiques ; sciences de gestion ; sciences juridiques et politiques ; sciences sociales et humaines ; arts, culture et patrimoine. Toute discipline connexe clairement rattachée à l'un de ces axes est recevable.

2. Conditions d'éligibilité

Être ressortissant(e) d'un État membre de l'UEMOA et remplir les conditions suivantes :

Master : licence ou diplôme équivalent avec une moyenne d'au moins 14/20 ; inscription en Master 1 dans une université de l'espace UEMOA ; être âgé(e) de vingt-deux (22) ans au maximum au 31 décembre 2026.

Doctorat : diplôme de niveau BAC+5 (Master, diplôme d'ingénieur, DESS) ou équivalent avec une moyenne d'au moins 14/20 ; inscription en première année de doctorat dans une université de l'espace UEMOA ; être âgé(e) de vingt-six (26) ans au maximum au 31 décembre 2026.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Chaque cohorte de dix (10) bénéficiaires comporte au moins quatre (04) bénéficiaires de chacun des deux sexes.

3. Composition du dossier

Pièces communes : (1) demande adressée au Directeur Général Délégué, précisant le domaine choisi et les coordonnées complètes du candidat ; (2) extrait d'acte de naissance ; (3) copie légalisée du certificat de nationalité ; (4) lettre de motivation ; (5) curriculum vitae détaillé et actualisé ; (6) extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

Master, en outre : (7) copies légalisées du baccalauréat et des diplômes de licence 1 à 3, ainsi que les relevés de notes légalisés de licence 1 à 3 ; (8) certificat d'inscription ou de préinscription en Master 1 au titre de l'année académique 2026-2027 ; (9) engagement à poursuivre les travaux de recherche jusqu'à l'obtention du diplôme de Master.

Doctorat, en outre : (7) copie légalisée du diplôme de Master 2 et relevés de notes légalisés de licence et de master ; (8)

certificat d'inscription ou de préinscription en thèse au titre de l'année académique 2026-2027 ; (9) lettre de recommandation du directeur de thèse portant sur l'un des axes thématiques ; (10) protocole de thèse de dix (10) pages maximum, validé et signé par le directeur de thèse ; (11) engagement à achever la formation jusqu'à l'obtention du doctorat ; (12) curriculum vitae du directeur de thèse ; (13) lettre d'engagement du directeur de thèse à assurer l'encadrement jusqu'à l'achèvement de la thèse.

4. Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être déposés **au plus tard le vendredi 30 octobre 2026** : au siège de la Mission résidente de la BOAD dans la capitale de chacun des États membres de l'UEMOA ou, pour le Togo, au siège de la Fondation BOAD à Lomé ; ou par voie électronique à l'adresse **boadsiege@boad.org**. Tout dossier incomplet, transmis par une autre voie ou parvenu après la date limite est irrecevable.

5. Sélection

Après vérification de la conformité administrative et de l'éligibilité, les dossiers sont évalués sur cent (100) points, sur la base du mérite académique, de la qualité du projet d'études ou de recherche, du potentiel scientifique, de l'encadrement et de critères sociaux et d'équité.

6. Montant de la bourse et dépenses couvertes

Doctorat : 2 400 000 FCFA par an pendant trois (03) ans, frais d'inscription inclus.

Master : 1 200 000 FCFA par an pendant deux (02) ans, frais d'inscription inclus.

La bourse couvre, à compter de la signature du contrat d'octroi, les allocations de subsistance, les frais de formation et de laboratoire, les équipements, consommables et ressources documentaires, les missions de terrain et analyses spécialisées, ainsi que la diffusion des résultats, dans les conditions définies par le Centre d'étude.

7. Engagements du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à suivre avec assiduité la formation jusqu'à l'obtention du diplôme ; à transmettre chaque année un rapport d'avancement, ses relevés de notes et une attestation d'inscription ; à signaler sans délai tout changement d'établissement, de filière ou de directeur ; à utiliser la bourse conformément à sa destination ; et à mentionner le soutien du Centre d'étude de la Fondation BOAD dans ses travaux. Une suspension de douze (12) mois au plus peut être accordée pour motif légitime dûment justifié. En cas d'abandon, de changement de filière non autorisé, de non-réinscription, d'absence injustifiée, de fausse déclaration ou de manquement grave, la bourse est suspendue de plein droit ; le Centre d'étude peut en prononcer la déchéance et exiger le remboursement de tout ou partie des sommes perçues, selon les modalités de la convention de bourse.

8. Résultats et contacts

Les candidats retenus reçoivent une lettre de notification ; la liste des bénéficiaires est publiée sur les canaux officiels : **boadsiege@boad.org** – Tél. : +228 91 95 11 11.